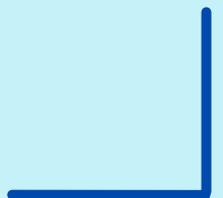


DES CHAMPIGNONS, PAS DU BETON !

Manifeste étudiant pour la préservation du domaine de Grignon

Suite au report de la vente du site d'AgroParisTech de Thiverval-Grignon, les étudiant·e·s mobilisé·e·s pour la préservation de ce domaine ont réalisé le manifeste suivant. Écrit avec une volonté de démocratie participative, il a pour but de fédérer les étudiant·e·s de l'école, les associations de la région, les habitant·e·s de la ville, les collectivités territoriales ainsi que toute personne volontaire, autour de valeurs communes et d'un projet commun.

Par son cadre patrimonial, sa biodiversité, son activité agricole, forestière et scientifique, le domaine de Grignon regroupe en un seul lieu l'enjeu majeur de notre siècle, à savoir la conciliation des activités humaines avec la préservation du vivant, auquel nous sommes tous·tes sensibles.



Reconnaissance du patrimoine bâti historique

L'ensemble du domaine historique (i.e. le mur d'enceinte et les bâtiments construits avant 1941) est inscrit au titre des monuments historiques depuis le 5 juillet 1941. Le site comprend notamment des bâtiments à l'architecture remarquable et un château datant du XVIIe siècle.

- Nous souhaitons que l'ensemble du domaine soit reconnu comme monument historique pour son intérêt patrimonial. Nous demandons ainsi à ce que le domaine soit classé au titre des monuments historiques.
- Les bâtiments du domaine sont encore fonctionnels. Ainsi, nous nous opposons à toute destruction du patrimoine bâti, et plus particulièrement les bâtiments inscrits au titre des monuments historiques. Nous acceptons cependant une rénovation préservant le patrimoine historique et architectural, notamment si elle est réalisée dans une démarche d'utilisation des ressources déjà disponibles et de respect de l'héritage patrimonial.

Devenir des bâtiments récents

Depuis la seconde moitié du XXe siècle, de nouveaux bâtiments ont été construits : résidences, bâtiments de recherche, et gymnase. Ces derniers ont accueilli jusqu'à aujourd'hui les enseignant·e·s-chercheurs·seuses et étudiant·e·s d'AgroParisTech.

- Nous n'acceptons pas que les bâtiments du domaine ne soient plus impliqués dans les thématiques liées à l'enseignement, la recherche et le logement (dans le cadre de l'université Paris-Saclay ou autre).
- Les bâtiments, autres que ceux utilisés par les chercheurs.euses, doivent être rénovés et conserver une visée pédagogique. D'autres fonctions pourront aussi être envisagées à la condition qu'elles participent à la sensibilisation et au développement des savoirs du vivant, ou encore à la culture (dans le cadre de la vie associative et citoyenne par exemple).
- Grignon doit être un lieu de recherche participative en lien avec l'agronomie et l'environnement sous la forme d'un living lab. Cela nécessite des dispositifs d'expérimentation tels que des parcelles expérimentales, ainsi que des bâtiments dont la rénovation pourra être envisagée si besoin.

Réinsertion du domaine dans la vie de la ville

Depuis la tempête de 1999, le parc de Grignon est fermé au public pour des raisons de sécurité. L'accès au site restait possible pour les habitants possédant un badge jusqu'au renforcement du plan vigipirate en 2016. Depuis cette date, le public n'est plus autorisé à entrer dans le parc.

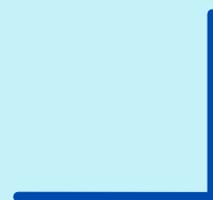
- Nous voulons que le site de Grignon soit accessible à tous·tes afin qu'il devienne un lieu de rencontre entre professeur·e-s, chercheurs·euses et grand public. La diversité des activités inhérentes au site doit être exploitée afin d'en faire un lieu propice à l'éducation. Nous voulons que le site serve aux projets et sorties pédagogiques d'étudiant·e-s de tous horizons. Nous proposons que Grignon développe une relation forte avec le projet universitaire de Saclay et sa communauté de chercheurs·euses et d'enseignant·e-s, et devienne un lieu d'expérimentation et de formation appliquée.
- Nous voulons que le site de Thiverval-Grignon puisse être accessible à tous·tes, que ce soit pour aller au parc ou pratiquer une activité sportive dans le gymnase. En somme, les habitant·e-s doivent se réapproprier le domaine qui sera ainsi réintégré dans la vie de la ville.

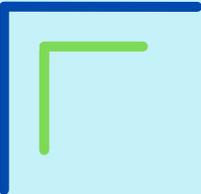
Espaces agricoles et naturels, préservation et enseignement

Le domaine de Grignon, lieu d'enseignement agronomique depuis 1826, abrite un centre de recherche publique diversifiée en lien avec une ferme expérimentale. Les parcelles expérimentales mises en place sur le site sont indispensables au travail des 300 scientifiques, chercheurs·euses et enseignant·e-s-chercheurs·euses. Par ailleurs, une falunière mondialement connue par les paléontologues fait l'objet de recherches géologiques. Ce "paléo-hotspot" de la biodiversité a attiré d'éminents scientifiques tels que Lamarck, Linné et Cuvier.

Le parc de Grignon abrite aussi un riche patrimoine naturel. Il est classé comme zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type II par l'Inventaire National du Patrimoine Naturel. En effet, les 133 hectares de forêts, l'arboretum, les prairies et zones humides du domaine sont les habitats de nombreuses espèces animales et végétales remarquables et protégées. Le parc du domaine est aussi une zone d'intérêt géologique. Il offre ainsi des paysages très diversifiés.

- 
- Nous nous opposons à une perte, quelle qu'elle soit, des espaces agricoles et naturels. Les zones boisées, agricoles et humides du domaine de Grignon abritent des habitats qu'il est nécessaire de préserver et de restaurer dans un contexte d'effondrement de la biodiversité. De plus, la forêt et les parcelles agricoles participent à l'atténuation du réchauffement climatique par la séquestration du dioxyde de carbone. Cette préservation participe aussi au maintien des sols vivants dans le contexte d'imperméabilisation des sols de la région.
 - Préserver la fonction d'enseignement du site, en utilisant son patrimoine agricole et naturel, est une priorité. Elle doit être agronomique, mais aussi s'élargir à d'autres domaines tels que les sciences forestières, écologiques ou toutes sciences et pratiques du vivant dont notre génération a besoin pour construire une société durable. Ainsi, les sols agricoles et naturels doivent être des lieux de socialisation et de professionnalisation, avec un maintien de terres pour la ferme de Grignon.





Identités et valeurs du mouvement

Le mouvement a pour principes de fonctionnement la démocratie, la co-construction, et une organisation horizontale. L'élaboration d'un nouveau projet pour Grignon passe par le dialogue avec les habitant·e·s de la ville, les associations de la ville et de la région, les étudiant·e·s volontaires, les collectivités territoriales, ainsi que les Ministères de la Transition écologique et de l'Agriculture.

Aucune discrimination quelle qu'elle soit ne sera admise, en particulier sur le genre, la couleur de peau, l'orientation sexuelle, la pratique religieuse, le handicap, les origines sociales, ou l'orientation politique. Toute personne voulant participer activement à la préservation du site de Grignon et respectant ces principes est la bienvenue.

Le mouvement créé par les étudiant·e·s volontaires se veut transparent et honnête. Aucune information ne sera déformée ou cachée et les finances seront publiées.

Nous rejetons en bloc tous les projets dont l'unique but est la rentabilité économique ne prenant pas en compte la valorisation des patrimoines agricole, environnemental, pédagogique, historique et scientifique du site pour le bien commun. A ce titre, nous nous opposons au projet d'Altarea-Cogedim et toute autre construction semblable.

Une proposition de futur pour le domaine de Grignon, portée par la communauté étudiante volontaire et ses nombreux soutiens, regroupera toutes les valeurs et les objectifs précédemment cités.

Les manifestations, les occupations ou toute autre forme de mobilisation ont été, sont et seront employées pour permettre à ce contre-projet de voir le jour, ainsi que bloquer tout projet n'allant pas dans le sens de ce manifeste.

